

Depuis quelques années, le thème du « vivre ensemble » a pris une large place dans la communication de la sphère politique, amplement relayée par les médias. La commémoration des guerres qui ont frappé les générations précédentes dans la première moitié du siècle dernier est une belle opportunité pour donner une dimension concrète à ce principe. Elle nous permet de nous recueillir ensemble en mémoire de nos « morts pour la France » et de partager ensuite un moment de convivialité entre Lavernois. C'est pourquoi nous y sommes attachés. Merci à ceux et celles qui y ont pris part.

Commémoration du 11 novembre

Une trentaine d'habitants de la commune s'étaient rassemblés le jour J pour honorer la mémoire des Lavernois « *morts pour la France* » lors des deux conflits mondiaux du XX^{ème} siècle.

Selon le rituel convenu, le Maire a prononcé le discours transmis par le Ministère des Armées, déposé une gerbe aux pieds du monument local, invité l'assistance à respecter une minute de silence, avant d'entonner ensemble l'hymne national.

A l'issue de la cérémonie, les participants ont partagé un verre de l'amitié dans la salle de la mairie.



Les Vire-Tamis nous invitent à fêter Noël le samedi 10 décembre

L'association propose deux rendez-vous ce même jour pour bien terminer l'année :

- **A partir de 16 heures** : un goûter gratuit pour les anciens, avec animation (réservation souhaitée auprès de Dédée au 06 30 34 20 10).
- **A 18 heures** : la traditionnelle déambulation dans le village à la découverte des décors de Noël, suivie d'une collation offerte avec la soupe aux pois et les treize desserts.

Le Comité des fêtes organise deux événements sur le mois de décembre

- **Un goûter pour les enfants** jusqu'à 12 ans le samedi 17 décembre, de 14h30 à 17h à la salle polyvalente avec un atelier créatif, suivie d'une « boum ».
- **Une nuit de Nouvel An** le samedi 31 décembre, à partir de 20h à la salle polyvalente, avec repas de fête et animation DJ. Tarifs : 50 € par personne, boissons non comprises sauf apéritif offert – 15 € jusqu'à 12 ans.

Pour chacun de ces événements, un flyer donnant toutes les informations utiles sera distribué en boîtes aux lettres.

Une veillée de Noël le vendredi 23 décembre

La famille **Moya**, dont plusieurs membres sont musiciens et chanteurs, donnera ce soir-là un concert dont le répertoire sera constitué de chants religieux de Noël, à la salle polyvalente.

Le spectacle débutera à 18 heures, s'achèvera aux environs de 19 heures, et sera suivi d'un verre de l'amitié. Tous les habitants de la commune et leurs invités sont les bienvenus.

Affouage

Les personnes intéressées par l'affouage sont invitées à s'inscrire en mairie avant le 30 novembre. Le prix de la portion est de 70 €.

Ligue Nationale Contre le Cancer (message de Michèle et Annie)

« Cette année, nous avons collecté 3 683 € pour 66 familles visitées (contre 3692 € et 70 familles en 2021), soit une moyenne de 56 € par famille. Les malades et leurs familles vous en sont très reconnaissants et vous remercient pour votre grande générosité. Quant à nous, nous vous remercions pour votre accueil très chaleureux. Par souci d'économie, les reçus fiscaux sont distribués par les bénévoles. Les enveloppes de la Ligue seront déposées dans vos boîtes aux lettres. Attention de ne pas les confondre avec de la publicité et de ne pas les mettre à la poubelle ! Merci encore et à l'année prochaine ».

Un chèque énergie pour les ménages modestes se chauffant au fioul



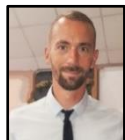
Les ménages modestes se chauffant au fioul peuvent prétendre à toucher **une aide de 100 à 200 euros** versée automatiquement ou à demander via un guichet ouvert en ligne. **Les versements auront lieu à partir de fin novembre.** 1,6 million de foyers pourront en bénéficier.

Le décret paru au journal officiel précise que ce sont les ménages dont le revenu fiscal de référence annuel par unité de consommation est inférieur à 20 000 euros qui sont concernés par cette aide exceptionnelle. Ils devront en faire la demande au plus tard le 31 mars 2023.

Le chèque, valable un an, s'élève à 200 euros pour les ménages gagnant moins de 10 800 euros par an par unité de consommation et de 100 euros pour ceux gagnant entre 10 800 et 20 000 euros.

Ceux qui ont déjà utilisé un chèque énergie pour payer une facture de fioul par le passé le recevront automatiquement. L'envoi sera fait d'ici fin novembre. Les autres ménages éligibles devront faire leur demande via le guichet en ligne dédié (chequeenergie.fr) : il suffira de transmettre une facture de fioul pour percevoir l'aide le mois suivant.

Un agent immobilier indépendant à Lavernay



Lorsque le sommaire de notre bulletin le permet, nous consacrons quelques lignes à la présentation d'un professionnel (artisan, commerçant, ...) résidant à Lavernay. Ce mois-ci, nous sommes allés à la rencontre de Laurent Tourneret.

Son installation à Lavernay, avec son épouse et ses deux enfants, date de 2013. A l'époque, et pour quelques années encore, il est aide-soignant à l'hôpital Minjoz de Besançon. Mais après seize années dans le milieu médical, Laurent souhaite entamer une reconversion professionnelle.

En 2020, il obtient une « disponibilité » et s'oriente dans la gestion de stocks pour une grande enseigne de la distribution. Les modalités de son contrat lui garantissent une sécurité financière tout en lui permettant d'exercer une autre activité en parallèle.

Il a parmi ses relations le dirigeant de l'agence *Vesoul Immobilier (V.I.)* qui lui propose une collaboration assortie d'une initiation préalable au métier.

En août 2020, Laurent saute le pas. Il s'inscrit au registre des agents commerciaux et signe avec V.I. un contrat lui permettant de bénéficier de sa logistique.

Depuis, il s'est constitué un secteur dans un périmètre de 30 kms autour de Lavernay. Ses prestations vont de l'évaluation des biens avec étude du marché local (gratuites), la rédaction-diffusion d'annonces chez une cinquantaine de sites partenaires, la signature du compromis de vente à domicile, etc ... Bref **un accompagnement de A à Z du projet.**

Cette dimension personnelle lui ouvre un créneau que n'occupent pas les grands cabinets, d'autant qu'il se dit **réactif aux sollicitations tous les jours**, dimanche inclus, de 8h30 à 19h30.

Cet amateur de vie au grand air et sa famille apprécient le cadre que Lavernay leur apporte. Un village dans lequel ils se sont tous les quatre rapidement intégrés et dont ils saluent l'animation, notamment le *Festilav'* dont ils n'ont manqué aucune édition.

Contact : 06 74 35 03 39 – courriel : ltourneret.vesoulimmobilier@gmail.com